



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Kerrie Austin
National Defence Headquarters / Quartier général de
la Défense nationale
101 Colonel By Drive
Ottawa, ON
K1A 0K2
Attn : Kerrie Austin
Kerrie.Austin@forces.gc.ca

Proposal To: National Defence Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in
right of Canada, in accordance with the terms and
conditions set out herein, referred to herein or attached
hereto, the goods and services listed herein and on any
attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition à : Défense nationale Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté
la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées
ou incluses par référence dans la présente et aux
annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici
et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Solicitation Closes – L'invitation prend fin

At – à : 2 :00 PM EDT / 14h00 EDT

On - le : 21 Apr 2021 / 21 avril 2021

Title/Titre MTVF Spare Parts	Solicitation No – N° de l'invitation W8486-217659/A
Date of Solicitation – Date de l'invitation 12 March 2021	
Address Enquiries to – Adresser toutes questions à Kerrie Austin National Defence Headquarters / Quartier général de la Défense nationale 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2 Attn: Kerrie Austin Kerrie.austin@forces.gc.ca	
Telephone No. – N° de téléphone 819-939-0931	FAX No – N° de fax N/A
Destination See here in / Voir ici dans	

Instructions:

Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions: Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Delivery required - Livraison exigée	Delivery offered - Livraison proposée
Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)	
Name/Nom _____	Title/Titre _____
Signature _____	Date _____

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	2
1.2 BESOIN	2
1.3 COMPTE RENDU	2
1.4 ACCORDS COMMERCIAUX	2
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	2
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	2
2.2 PRÉSENTATION DE SOUMISSIONS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE.....	3
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION.....	3
2.4 LOIS APPLICABLES	4
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	4
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	4
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	6
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	6
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	6
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	6
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	6
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	7
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	7
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	7
6.2 BESOIN	7
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	7
6.4 DURÉE DU CONTRAT	8
6.5 RESPONSABLES.....	8
6.6 PAIEMENT	9
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION.....	10
6.8 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	10
6.9 LOIS APPLICABLES	10
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	10
6.11 CONTRAT DE DÉFENSE.....	11
6.16 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CUA</i>	12
Annexe A Détails des articles.....	A
Annexe B Instruments de paiements de paiement électronique.....	B

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences relatives à la sécurité

Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité

1.2 Besoin

Le besoin est décrit à l'Annexe « A », Détails des articles.

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Accords commerciaux

Le besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de Libre Échange Canadien (ALEC).

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2020-05-28) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

La section 02, Numéro d'entreprise – approvisionnement, est supprimée en entier.
La section 20 (2), Autres renseignements, est supprimée en entier.

Le paragraphe 5.4 du document [2003](#), Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours
Insérer : 120 jours

2.1.1 Produits équivalents

- 1) Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire :
 - a) indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement;
- 2) Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :
 - a) la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement;
 - b) le produit de remplacement ne répond pas aux critères de remplacement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.
- 3) Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de fournir des renseignements informations techniques qui démontrent cette équivalence (par ex., des dessins, des spécifications des rapports techniques ou des rapports d'essai) ou qui démontrent que le produit substitut est équivalent à l'article mentionné dans l'appel d'offres à leurs propres frais, et ce, dans un délai de 7 jours civils à la demande. Si, dans le délai prescrit, le soumissionnaire ne fournit pas les renseignements demandés, le Canada pourra déclarer la soumission non recevable.

2.2 Présentation de soumissions par voie électronique

- a) Les soumissions doivent être présentées au ministère de la Défense nationale (MDN) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions. Les soumissions doivent être reçues par voie électronique, conformément à ce qui est indiqué au paragraphe b).
- b) Soumissions transmises par voie électronique : Le système de messagerie électronique ou les pare-feu du MDN peuvent refuser les courriels individuels excédant cinq (5) mégaoctets ou comprenant des éléments comme des macros ou des hyperliens intégrés, et ce, sans qu'un avis soit envoyé au soumissionnaire ou à l'autorité contractante. Les soumissions plus volumineuses peuvent être envoyées en plusieurs courriels. L'autorité contractante accusera réception des documents. Il incombe au soumissionnaire de vérifier que l'autorité contractante a bien reçu l'intégralité de la soumission. Le soumissionnaire ne doit pas supposer que tous ses documents ont été reçus, sauf si l'autorité contractante accuse réception de chaque document. Afin de réduire au minimum les risques de problèmes techniques, le soumissionnaire doit prévoir suffisamment de temps avant la date et l'heure de clôture pour l'accusé de réception de ses documents. Les documents techniques et financiers reçus après la date et l'heure de clôture seront rejetés.

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 8 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec

exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission dans des sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (2 copies papier)

Section II : Soumission financière (1 copie papier)

Section III : Attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Les soumissionnaires peuvent utiliser la pièce jointe 1 à la partie 3 pour indiquer leurs prix. Si les soumissionnaires choisissent d'utiliser la pièce jointe 1 à la partie 3 pour indiquer leurs prix, les soumissionnaires doivent inclure la pièce jointe 1 à la partie 3 dans leur offre financière.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) format;
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a adopté une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour tenir compte des facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement : la [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-eng.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-eng.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées;
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc plutôt qu'en couleur, recto verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ou reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière conformément à ce qui suit :

Les soumissionnaires doivent offrir des prix fermes, rendus droits acquittés (RDA) à ([insérer la destination des biens, conformément à ce qui est indiqué dans l'annexe A](#)) Incoterms 2010, excluant les taxes applicables. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

Les soumissionnaires doivent être soumis en dollars canadiens.

Établissement des prix – Invitations à soumissionner comportant plusieurs articles

Les soumissionnaires ne sont pas tenus de proposer un prix pour tous les articles identifiés dans la demande de soumissions. Cependant, les soumissionnaires doivent proposer un prix pour tous les articles avec le numéro de nomenclature de l'OTAN (NNO) identique pour que leur soumission soit évaluée. De plus, ils peuvent retirer un ou plusieurs articles de leur soumission après la date de clôture des soumissions, mais avant l'attribution du contrat, en présentant une demande par écrit à l'autorité contractante.

3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « B » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « B » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

[C3011T](#) (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

3.1.3 Clauses du *Guide des CCUA*

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

Les soumissionnaires doivent fournir le NSN et le numéro de pièce ou l'équivalent comme indiqué dans l'annexe A – Détails de l'article de ligne.

4.1.2 Évaluation financière

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, rendu droits acquittés (RDA) à 25 DAFC ou 7 DAFC Incoterms 2010, y compris les droits de douane et taxes d'accise, et excluant les taxes applicables.

4.2 Méthode de sélection

Clauses du Guide des CCUA [A0272T](#) (2010-08-16) - Méthode de sélection - Articles multiples

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. Il sera recommandé d'attribuer le contrat à la soumission dont le prix évalué par article est le plus bas.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web [Intégrité – Formulaire de déclaration](#)

(<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html>), afin que leur soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4) (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4>).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans l'exigence à « l'Annexe A », Détails de l'article.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

Clause du Guide des CCUA 2010A (2020-05-28), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

a. Modification de la définition de ministre :

« Canada », « Couronne », « État », « Sa Majesté » et « gouvernement » signifient Sa Majesté du chef du Canada représentée par le ministre de la Défense nationale et toute autre personne qui agit au nom du ministre ou, le cas échéant, un ministre compétent auquel le ministre de la Défense nationale a délégué ses pouvoirs ou ses fonctions, et toute autre personne dûment autorisée à agir au nom de ce ministre.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le _____ (*insérer la date*).

6.4.2 Instructions d'expédition

1. Selon les Incoterms 2010 rendus droits acquittés (RDA) _____ (*insérer le point de destination*).
2. L'entrepreneur doit livrer les biens aux dépôts d'approvisionnement des Forces canadiennes (FC) sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre rendez-vous pour la livraison en communiquant avec la section du trafic des dépôts à l'endroit pertinent indiqué ci-après. Le destinataire peut refuser les envois lorsqu'aucun rendez-vous n'a été fixé.
 - a. 7 Dépôt d'approvisionnement des FC, parc Lancaster
Edmonton (Alberta)
Téléphone : 780-973-4011, poste 4524
 - b. 25 Dépôt d'approvisionnement des FC, Montréal
Montréal (Québec)
Téléphone : 1-866-935-8673 (sans frais)
514-252-2777 poste 2363, 4673 ou 4282
Courrier électronique : 25DAFCTrafficRDV@forces.gc.ca

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Kerrie Austin
Titre : DLP 4-2-3-2
Agente aux acquisitions et soutien du matériel
Ministère de la Défense nationale
Sous-ministre adjoint matériel
Directeur général-Gestion du programme d'équipement terrestre
Adresse : 101 promenade Colonel BY
Ottawa, ON K1A 0K2
Téléphone : 819-939-0931
Courriel : kerrie.austin@forces.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Responsable Technique

Le responsable technique pour le contrat est :

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____
Téléphone : ____ ____ _____
Courriel : _____

Le responsable technique représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne responsable :

Information générale :

Nom :
Téléphone :
Courriel :

Pour le suivi de la livraison :

Nom :
Téléphone :
Courriel

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix d'unitaire ferme précisé dans l'annexe A, selon un montant total de _____ des unitaires. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour les changements, modifications ou interprétations des travaux, sauf si ces changements, modifications ou interprétations ont été au préalable approuvés, par écrit, par l'autorité contractante avant d'avoir été intégrés aux travaux.

6.6.2 Paiements multiples

Clause du Guide des CUA [H1001C](#) (2008-05-12), Paiements multiples

6.6.3 Taxes – entrepreneur établi à l'étranger

Clause du Guide des CCUA C2000C (2007-11-30), entrepreneur établi à l'étranger

6.6.4 Paiement électronique de factures – contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Dépôt direct (national et international) ;
- b. Échange de données informatisées (EDI) ;
- c. Virement télégraphique (international seulement) ;

6.7 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
 - b. Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsable » du contrat.

Department of National Defence
Kerrie Austin
DLP 4-2-3-2
kerrie.austin@forces.gc.ca

6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur _____ (*insérer le nom de la province ou du territoire précisé par le soumissionnaire dans sa soumission, s'il y a lieu*), et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales [2010A](#) (2020-05-28)
- c) Annexe A, Besoin;
- d) Annexe B, Instruments de paiement Électroniques;
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du _____

6.11 Contrat de défense

Clause du *Guide des CCUA* [A9006C](#) (2012-07-16), Contrat de défense

6.12 Assurances

Clause du *Guide des CCUA* [G1005C](#) (2016-01-28), Assurance - aucune exigence particulière

6.13 Exigence d'emballage

SACC Manual clause [D3018C](#) (2014-09-25) Exigences en matière d'emballage selon la spécification D-LM-008-036/SF-000.

1. L'entrepreneur doit préparer tout pour la livraison selon le dernier numéro de la Canadian Forces emballage spécification D-LM-008-036/SF-000, DOT pré requis minimums pour le Pack Standard du fabricant.
2. L'entrepreneur doit emballer les articles numéros 1-9,11-13, 15-20, 22-29 comme indiqué à l'annexe «A» à raison de 1 chacun par paquet. Numéros d'article 10 tels que détaillés à l'annexe «A» en quantités de 10 chacun par colis. Article numéro 14 tel que détaillé à l'annexe «A» en quantités de 5 chacun par colis. Numéro d'article 21 tel que détaillé à l'annexe «A» en quantités de 25 chacun par colis.

6.14 Marquages de colis supplémentaires-identiques

1. L'entrepreneur doit s'assurer qu'en plus des marques d'emballage intérieures et extérieures requises, les renseignements suivants sont fournis.
 - a. Numéro de contrat
 - b. Numéro du stock OTAN
 - c. Numéro d'article
 - d. Date du fabricant
 - e. La description
2. Ces marquages doivent être appliqués et positionnés conformément à la spécification d'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-002/SF-001.

6.15 L'assurance de qualité

Clause du *Guide des CCUA* [D5545C](#) (2019-05-30), ISO 9001:2015 – Systèmes de Management de la qualité - Exigences (code de l'assurance de la qualité C).

6.16 Clauses du *Guide des CCUA*

Clauses du Guide des CCUA [B7500C](#) (2006-06-16), Marchandises excédentaires
Clauses du Guide des CCUA [C2608C](#) (2020-07-01), Documentation des douanes canadiennes
Clauses du Guide des CCUA [D0050C](#) (2007-05-25), Certificat d'utilisateur final
Clauses du Guide des CCUA [D2000C](#) (2007-11-30), Marquage
Clauses du Guide des CCUA [D2001C](#) (2007-11-30), Étiquetage
Clauses du Guide des CCUA [D2025C](#) (2017-08-17), Matériaux d'emballage en bois

Item	Description/Déscription	Unit of Issue Unité de distribution	Quantity Quantité	Destination Address Adresse de la destination	Invoice Address Address de facturation	QAC/Con trolled Goods	Firm Unit Price: APPLICABLE TAXES EXTRA PRIX UNITAIRE FERME:Taxes applicable en sus	Extended Price: APPLICABLE TAXES EXTRA PRIX UNITAIRE FERME: Taxes applicable en sus	TOTAL PRICE: APPLICABLE TAXES INCLUDED // PRIX COMPRIS: Taxes applicables inclus
1	NSN: 01-4944990 DESC: TUYAUTERIE NON METALLIQUE, FLEXIBLE P/N requested: BAHP0390 NSCM/MFG: 72582 / MTU America Inc	chaque	20	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal 6363 Notre Dame St E. Montreal, QC H1N 2E9 Canada	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal P.O. Box 4000 Station K Montreal, QC H1N 3R9 Canada ATTN : Accounts Payable	QAC-C / No			
2	NSN: 01-4944990 DESC: TUYAUTERIE NON METALLIQUE, FLEXIBLE P/N requested: BAHP0390 NSCM/MFG: 72582 / MTU America Inc	chaque	20	Ministere de la Defense National 7 DAFC Receipts and Issues section Edmonton, AB T0A 2H0 Canada	Ministere de la Defense National 7 DAFC Edmonton, AB T0A 2H0 Canada ATTN: Accounts Payable	QAC-C / No			
3	NSN: 01-5179157 DESC: BAGUE D'ETANCHEITE P/N requested: 546110 NSCM/MFG: 8P082 / E-One Inc	chaque	50	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal 6363 Notre Dame St E. Montreal, QC H1N 2E9 Canada	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal P.O. Box 4000 Station K Montreal, QC H1N 3R9 Canada ATTN : Accounts Payable	QAC-C / No			
4	NSN: 01-5213288 DESC: SCREEN TURBOCHARGER P/N requested: 23514311 NSCM/MFG: 72582 / MTU America Inc	chaque	10	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal 6363 Notre Dame St E. Montreal, QC H1N 2E9	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal P.O. Box 4000 Station K Montreal, QC	QAC-C / No			

				Canada	H1N 3R9 Canada ATTN : Accounts Payable				
5	NSN: 01-5213288 DESC: SCREEN TURBOCHARGER P/N requested: 23514311 NSCM/MFG: 72582 / MTU America Inc	chaque	10	Ministere de la Defense National 7 DAFC Receipts and Issues section Edmonton, AB T0A 2H0 Canada	Ministere de la Defense National 7 DAFC Edmonton, AB T0A 2H0 Canada ATTN: Accounts Payable	QAC-C / No			
6	NSN: 01-5276351 DESC: JOINT TORIQUE P/N requested: 23514492 NSCM/MFG: 72582 / MTU America Inc	chaque	20	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal 6363 Notre Dame St E. Montreal, QC H1N 2E9 Canada	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal P.O. Box 4000 Station K Montreal, QC H1N 3R9 Canada ATTN : Accounts Payable	QAC-C / No			
7	NSN: 01-5276351 DESC: JOINT TORIQUE P/N requested: 23514492 NSCM/MFG: 72582 / MTU America Inc	chaque	10	Ministere de la Defense National 7 DAFC Receipts and Issues section Edmonton, AB T0A 2H0 Canada	Ministere de la Defense National 7 DAFC Edmonton, AB T0A 2H0 Canada ATTN: Accounts Payable	QAC-C / No			
8	NSN: 01-5450660 DESC RACCORD POUR TUYAU, TRAVERSEE DE CLOISON P/N requested: 28604 NSCM/MFG: 24161 / Gates Corporation	chaque	10	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal 6363 Notre Dame St E. Montreal, QC H1N 2E9 Canada	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal P.O. Box 4000 Station K Montreal, QC H1N 3R9 Canada ATTN : Accounts Payable	QAC-C / No			

9	NSN: 20-0007897 DESC: COLLIER, TUYAU P/N requested: 32925 NSCM/MFG: 14003 / Gates Canada Inc	chaque	100	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal 6363 Notre Dame St E. Montreal, QC H1N 2E9 Canada	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal P.O. Box 4000 Station K Montreal, QC H1N 3R9 Canada ATTN : Accounts Payable	QAC-C / No			
10	NSN: 20-0042017 DESC: REDUCTEUR P/N requested: G60420-0812 NSCM/MFG: 14003 / Gates Canada Inc	chaque	40	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal 6363 Notre Dame St E. Montreal, QC H1N 2E9 Canada	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal P.O. Box 4000 Station K Montreal, QC H1N 3R9 Canada ATTN : Accounts Payable	QAC-C / No			
11	NSN: 20-0014318 DESC: BAGUE D'ETANCHEITE, A BOITIER P/N requested: 24916 NSCM/MFG: 36121/ SKF Canada LTD	chaque	30	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal 6363 Notre Dame St E. Montreal, QC H1N 2E9 Canada	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal P.O. Box 4000 Station K Montreal, QC H1N 3R9 Canada ATTN : Accounts Payable	QAC-C / No			
12	NSN: 20-0018043 DESC: BOUCHON, CONNECTEUR ELECTRIQUE P/N requested: 4996-GY NSCM/MFG: 36074 / Leviton MFG of Canada LTD	chaque	25	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal 6363 Notre Dame St E. Montreal, QC H1N 2E9 Canada	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal P.O. Box 4000 Station K Montreal, QC H1N 3R9 Canada ATTN : Accounts Payable	QAC-C / No			

13	NSN: 01-4944992 DESC: TUYAUTERIE NON METALLIQUE, FLEXIBLE P/N requested: AAAE0250 NSCM/MFG: 72582/ MTU America Inc	chaque	20	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal 6363 Notre Dame St E. Montreal, QC H1N 2E9 Canada	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal P.O. Box 4000 Station K Montreal, QC H1N 3R9 Canada ATTN : Accounts Payable	QAC-C / No			
14	NSN: 01-4925971 DESC: TUBE EQUIPE, METALLIQUE P/N requested: 23523500 NSCM/MFG: 72582, MTU America Inc	chaque	10	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal 6363 Notre Dame St E. Montreal, QC H1N 2E9 Canada	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal P.O. Box 4000 Station K Montreal, QC H1N 3R9 Canada ATTN : Accounts Payable	QAC-C / No			
15	NSN: 01-4925977 DESC: TUYAUTERIE NON METALLIQUE, FLEXIBLE P/N requested: MAHP0550 NSCM/MFG: 72582, MTU America Inc	chaque	20	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal 6363 Notre Dame St E. Montreal, QC H1N 2E9 Canada	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal P.O. Box 4000 Station K Montreal, QC H1N 3R9 Canada ATTN : Accounts Payable	QAC-C / No			
16	NSN: 01-4939043 DESC: TUYAUTERIE NON METALLIQUE, FLEXIBLE P/N requested: MS52103 NSCM/MFG: 96906, Military Standards Promulgated by Military Department under authority of Defence Standardization Manual 4120-3-M	chaque	15	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal 6363 Notre Dame St E. Montreal, QC H1N 2E9 Canada	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal P.O. Box 4000 Station K Montreal, QC H1N 3R9 Canada ATTN : Accounts Payable	QAC-C / No			

17	NSN: 01-5410890 DESC: TUYAU,NON METALLIQUE,FLEXIBLE P/N requested: 5727K49 NSCM/MFG: MCMaster-CARR SUPPLY COMPANY	FT	2	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal 6363 Notre Dame St E. Montreal, QC H1N 2E9 Canada	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal P.O. Box 4000 Station K Montreal, QC H1N 3R9 Canada ATTN : Accounts Payable	QAC-C / No			
18	NSN: 01-5410890 DESC: TUYAU,NON METALLIQUE,FLEXIBLE P/N requested: 5727K49 NSCM/MFG: MCMaster-CARR SUPPLY COMPANY	FT	1	Ministere de la Defense National 7 DAFC Receipts and Issues section Edmonton, AB T0A 2H0 Canada	Ministere de la Defense National 7 DAFC Edmonton, AB T0A 2H0 Canada ATTN: Accounts Payable	QAC-C / No			
19	NSN: 01-5422088 DESC: TUYAU,NON METALLIQUE,FLEXIBLE P/N requested: CELL0428 NSCM/MFG: 72582, MTU AMERICA INC	chaque	15	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal 6363 Notre Dame St E. Montreal, QC H1N 2E9 Canada	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal P.O. Box 4000 Station K Montreal, QC H1N 3R9 Canada ATTN : Accounts Payable	QAC-C / No			
20	NSN: 01-5612941 DESC: FUSIBLE,CARTOUCHE P/N requested: 298100 NSCM/MFG: 75915, LITTELFUSE, INC	chaque	10	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal 6363 Notre Dame St E. Montreal, QC H1N 2E9 Canada	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal P.O. Box 4000 Station K Montreal, QC H1N 3R9 Canada ATTN : Accounts Payable	QAC-C / No			

21	NSN: 12-3305673 DESC: MANCHON,ENTRETOISE P/N requested: F-213787 NSCM/MFG: D8984, SCHAEFFLER TECHNOLOGIES AG & CO. KG	chaque	250	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal 6363 Notre Dame St E. Montreal, QC H1N 2E9 Canada	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal P.O. Box 4000 Station K Montreal, QC H1N 3R9 Canada ATTN : Accounts Payable	QAC-C / No			
22	NSN: 20-0029095 DESC: TUYAU,NON METALLIQUE,FLEXIBLE P/N requested: 26242 NSCM/MFG: 14003, GATES CANADA INC	chaque	5	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal 6363 Notre Dame St E. Montreal, QC H1N 2E9 Canada	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal P.O. Box 4000 Station K Montreal, QC H1N 3R9 Canada ATTN : Accounts Payable	QAC-C / No			
23	NSN: 20-0039795 DESC: BAGUE D'ETANCHEITE,A BOITIER P/N requested: BS40028 NSCM/MFG: L2197, FLUIDSEAL	chaque	50	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal 6363 Notre Dame St E. Montreal, QC H1N 2E9 Canada	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal P.O. Box 4000 Station K Montreal, QC H1N 3R9 Canada ATTN : Accounts Payable	QAC-C / No			
24	NSN: 20-A0E4992 DESC: EMBOUT D'ETANCHEITE P/N requested: 175-505-004 NSCM/MFG: 06970, CABLECRAFT MOTION CONTROLS LLC	chaque	20	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal 6363 Notre Dame St E. Montreal, QC H1N 2E9 Canada	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal P.O. Box 4000 Station K Montreal, QC H1N 3R9 Canada ATTN : Accounts Payable	QAC-C / No			

25	NSN: 20-A0F0730 DESC: JOINT TORIQUE P/N requested: 12200450NB NSCM/MFG: 3AH93, SIMEX DEFENCE INC	chaque	50	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal 6363 Notre Dame St E. Montreal, QC H1N 2E9 Canada	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal P.O. Box 4000 Station K Montreal, QC H1N 3R9 Canada ATTN : Accounts Payable	QAC-C / No			
26	NSN: 99-2157677 DESC: ROULEMENT A ROULEAUX CONIQUES P/N requested: 23120 CCK/W33 NSCM/MFG: U0214, SKF (UK) LTD	chaque	30	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal 6363 Notre Dame St E. Montreal, QC H1N 2E9 Canada	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal P.O. Box 4000 Station K Montreal, QC H1N 3R9 Canada ATTN : Accounts Payable	QAC-C / No			
27	NSN: 20-0128663 DESC: CEINTURE DE SECURITE,VEHICULE P/N requested: 031-2580CF NSCM/MFG: L02P6, FERNO CANADA	chaque	10	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal 6363 Notre Dame St E. Montreal, QC H1N 2E9 Canada	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal P.O. Box 4000 Station K Montreal, QC H1N 3R9 Canada ATTN : Accounts Payable	QAC-C / No			
28	NSN: 01-6834670 DESC: COLLIER,TUYAU,FORME SPECIALE P/N requested: 5281K19 NSCM/MFG: 39428, MCMaster-CARR SUPPLY COMPANY	chaque	50	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal 6363 Notre Dame St E. Montreal, QC H1N 2E9 Canada	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal P.O. Box 4000 Station K Montreal, QC H1N 3R9 Canada ATTN : Accounts Payable	QAC-C / No			

N° de l'invitation - Solicitation No.
W8486-217659/A

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID
DLP 4-2-3-2

29	NSN: 01-5612907 DESC: DEMI- RACCORD,DEMONTAGE RAPIDE P/N requested: FD45-1100-16-16 NSCM/MFG: 01276, EATON- AEROQUIP INC DIV FLUID CONNECTORS PRODUCTS	chaque	40	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal 6363 Notre Dame St E. Montreal, QC H1N 2E9 Canada	Ministere de la Defense National 25 DAFC Montreal P.O. Box 4000 Station K Montreal, QC H1N 3R9 Canada ATTN : Accounts Payable	QAC-C / No			
----	---	--------	----	--	---	---------------	--	--	--

Total

--	--

ANNEXE « B » INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE et de la PARTIE 3 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI)
- Virement télégraphique (international seulement) ;